



# CONGRÈS COMBEQ 2018 SALON DES EXPOSANTS

Jeudi 3 et vendredi 4 mai  
Hôtel Universel - Centre des congrès, Rivière-du-Loup

## CONTRAT DE RÉSERVATION D'ESPACE D'EXPOSITION

### ■ Coordonnées

|               |             |
|---------------|-------------|
| Entreprise    |             |
| Adresse       | Code postal |
| Site Internet |             |

| Coordonnées pour le SALON et la FACTURATION | Coordonnées qui apparaîtront au PASSEPORT<br>Si différentes de gauche |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Personne-ressource                          | Personne-ressource pour info sur produit ou service                   |
| Téléphone _____ poste                       | Téléphone _____ poste                                                 |
| Télécopieur                                 | Télécopieur                                                           |
| Courriel                                    | Courriel                                                              |

### ■ Prix de location

Espace :

|                                   |                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 8' x 10'                          | 8' x 20'                          |
| 2 000 \$ <input type="checkbox"/> | 4 000 \$ <input type="checkbox"/> |

N° d'emplacement choisi \_\_\_\_\_

Veuillez contacter Jacques Dupuis de Symbiose Événements pour confirmer le choix de votre emplacement au (418) 687-9696.

**Votre emplacement comprend :**

- ♦ électricité (1 prise de 15 ampères);
- ♦ une connexion Internet sans fil;
- ♦ une table nappée (2' X 6') et deux chaises

**De plus, votre emplacement inclut (pour 2 personnes) :**

- un porte-document;
- le cocktail de Bienvenue;
- les repas du jeudi et du vendredi midi;
- les pauses-santé;
- invitation au spectacle du jeudi soir;
- invitation au banquet du président;
- invitation au brunch du samedi matin;
- une attention spéciale;
- inscription au concours « Hommage à l'excellence ».

### ■ Modalités de paiement

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Les conditions et règlements, indiqués au verso, font partie intégrante de ce contrat de location d'espace.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Un dépôt de 1 000 \$ doit parvenir à la COMBEQ avec le contrat pour confirmer votre réservation;</li> <li>♦ La date limite pour recevoir le paiement final est le 16 mars 2018.</li> </ul> <p><b>N. B. Toutes les taxes applicables sont en sus.</b></p> | <p>Tous les versements doivent être faits par chèque, à l'ordre de :</p> <p><b>COMBEQ</b><br/>365, rue Normand, bureau 260<br/>Place Normand<br/>Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1T6<br/>Tél. : 450 348-7178 Téléc. : 450 348-4885<br/>www.combeq.qc.ca ♦ combeq@combeq.qc.ca</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### ■ Signature

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| Par _____<br>(Nom en lettres moulées) | Date _____ |
| Signature _____                       |            |

### ■ À l'usage de Symbiose Événements

|                        |                           |                |
|------------------------|---------------------------|----------------|
| Accepté par _____      | N° de l'emplacement _____ | Date _____     |
| Prix du stand _____ \$ | TPS _____ \$              | TVQ _____ \$   |
|                        |                           | Total _____ \$ |

Veuillez remplir le contrat et le retourner par courriel à [info@symbiose-evenements.com](mailto:info@symbiose-evenements.com)

# Renseignements et Règlements

## 1. DEMANDE DE LOCATION D'ESPACE

La COMBEQ se réserve le droit, à sa seule discrétion, sans indemnité payable à l'exposant ou responsabilité à encourir envers l'exposant, de changer ou de modifier les plans et la disposition de l'événement en général, les emplacements des exposants et locataires et l'espace loué par l'exposant. La COMBEQ se réserve le droit, à sa seule discrétion et sans indemnité payable à l'exposant, de reporter l'événement, de changer la date, les lieux et la durée de l'événement. La COMBEQ se réserve le droit également, à sa seule discrétion, d'annuler, en totalité ou en partie, l'événement en raison de force majeure ou du fait du propriétaire de l'immeuble où doit se tenir l'événement, auquel cas la COMBEQ sera entièrement libérée de ses obligations à l'égard de l'exposant sous réserve de ce qui suit. L'exposant n'aura alors droit qu'à la restitution des sommes versées à la COMBEQ aux termes du présent contrat à titre de loyer pour l'espace ou les espaces loués.

## 2. UTILISATION DE L'ESPACE

Les étalages à l'intérieur des stands du Salon doivent avoir une hauteur maximale de 2,5 mètres (8 pieds), y compris les enseignes, et cela, seulement pour la partie du stand se trouvant à moins de 48 pouces du mur du fond. Jusqu'à la façade du stand, les appareils, les tables, comptoirs et autres matériaux d'exposition ne pourront dépasser la hauteur de 50 pouces à moins d'une entente préalable avec le promoteur, et être conformes au plan de l'aire d'exposition et aux normes de sécurité et de protection des incendies. L'utilisation de l'espace est strictement réservée à l'exposant, et celui-ci ne peut céder, en partie ou en totalité, toute activité ou exposition ayant lieu dans l'espace loué à un tiers, ni permettre autrement la participation d'un tiers dans celui-ci sans obtenir l'autorisation écrite et expresse de la COMBEQ. Si l'exposant fait défaut d'utiliser la totalité de son espace à la satisfaction de la COMBEQ, cette dernière peut, en tout temps après l'heure d'ouverture de l'exposition, allouer tout espace vacant à tout autre exposant comme elle le juge approprié, à son entière discrétion pour le bénéfice de l'exposition. La COMBEQ se réserve le droit de déplacer l'espace loué contractuellement comme elle le juge approprié, à son entière discrétion, pour le bénéfice de l'exposition. L'exposant reconnaît en outre que la COMBEQ est partie à une convention d'occupation régissant l'utilisation et l'occupation du bâtiment par la COMBEQ et tous les exposants. L'exposant convient d'être lié par les modalités, conditions et règlements énoncés dans une telle convention d'occupation.

## 3. RISQUE

Tous les biens utilisés ou exposés sont au risque de l'exposant, et la COMBEQ n'assume aucune responsabilité quant à la sécurité des objets exposés en cas de vol, de feu, d'accident ou d'autre événement, quel qu'il soit, ni en cas de blessure corporelle ou de dommages à des biens ou à des personnes causés par les activités de l'exposant. L'exposant reconnaît et convient que la COMBEQ n'assume aucune responsabilité quant aux déclarations ou garanties données par l'exposant au public relativement à ses produits ou services, ou quant aux opérations ou contrats intervenus entre l'exposant et le public ou quant aux pertes ou dommages découlant de ceux-ci.

## 4. ASSURANCE

L'exposant s'engage à tenir la COMBEQ indemne de tout dommage, frais ou de toute responsabilité envers une personne, quelle qu'elle soit, ou relativement à celle-ci, découlant de l'occupation de l'espace loué par l'exposant ou de toute chose relative à cette occupation ou aux activités de l'exposant, ses préposés, représentants ou employés dans le cadre de cette occupation, que ces activités aient lieu dans l'espace loué, le bâtiment ou ailleurs. L'exposant doit souscrire, avant le début de l'exposition, une assurance de responsabilité civile des entreprises comprenant une limite de garantie d'au moins un million de dollars (1 000 000 \$) par sinistre et incluant une clause de recours entre co assurés, et fournir un préavis de trente (30) jours à la COMBEQ en cas de résiliation de la police ou de changement important apporté à celle-ci. La COMBEQ sera désignée comme assuré additionnel pour toutes les activités découlant de la participation de l'exposant à l'exposition.

## 5. UTILISATION IMPOSSIBLE OU INTERROMPUE DES LIEUX

La COMBEQ se réserve le droit, à son entière discrétion, de modifier la ou les dates auxquelles l'exposition aura lieu et ne peut être tenue responsable de tout autre dommage découlant d'une telle modification. Dans l'éventualité où l'exposition serait annulée pour des raisons indépendantes de la volonté de la COMBEQ, les frais de location d'espace ou les acomptes déjà versés seront remboursés aux exposants proportionnellement, déduction faite des frais connexes engagés par la COMBEQ jusqu'à la date d'annulation de l'exposition, et la COMBEQ sera libre et quitte de toute demande en dommages et intérêts qui pourrait en résulter.

## 6. HEURES D'EXPOSITION

|                |                  |
|----------------|------------------|
| Jeudi 3 mai    | 8 h 30 à 17 h 30 |
| Vendredi 4 mai | 8 h 30 à 14 h 15 |

### MONTAGE ET DÉMONTAGE

|             |                |                |
|-------------|----------------|----------------|
| Montage :   | Mercredi 2 mai | 14 h à 20 h    |
| Démontage : | Vendredi 4 mai | 14 h 15 à 16 h |

## 7. POLITIQUE D'ANNULATION

50 % du dépôt sera remboursé si un avis d'annulation nous parvient par écrit avant le 16 mars 2018. Aucune somme payée ou payable par l'exposant en vertu du présent contrat ne lui sera remboursée si l'exposant n'utilise pas l'espace réservé. **La COMBEQ se réserve le droit de refuser, lors de l'événement, un exposant qui n'a pas acquitté la totalité du paiement de l'emplacement.**

## 8. GÉNÉRALITÉS

Aucune disposition du présent contrat ne peut être interprétée de façon à désigner l'exposant et la COMBEQ comme associés, co entrepreneurs ou représentants l'un de l'autre. L'exposant déclare avoir lu et compris les règlements et reconnaît que cette demande et le contrat qui en résulte sont assujettis à ces règlements. Ce contrat et tout différend pouvant en découler devront être interprétés et régis conformément par les lois en vigueur dans la province de Québec. Pour les fins de l'application des présentes, les parties élisent domicile dans le district de Québec.

COMBEQ

Place Normand

365, rue Normand, bureau 260

Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1T6

Tél. : 450 348-7178 • Téléc. : 450 348-4885

[www.combeq.qc.ca](http://www.combeq.qc.ca) • [combeq@combeq.qc.ca](mailto:combeq@combeq.qc.ca)



Salon des exposants  
Symbiose Événements

Téléphone : 418 687-9696

[www.symbiose-evenements.com](http://www.symbiose-evenements.com)

[info@symbiose-evenements.com](mailto:info@symbiose-evenements.com)